



Arrondissement de  
Pontivy

## Commune de Pleugriffet

Séance du 28 janvier 2020

### Date de la convocation

24/01/2020

### Date d'affichage

24/01/2020

### Nombres de membres

Afférents au conseil  
municipal : 13  
En exercice : 13  
Présents : 12  
Votants : 12  
dont 2 pouvoirs.

L'an 2020, le 28 janvier à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Pleugriffet, exceptionnellement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, René JEGAT.

**Présents :** Mr JEGAT René, Maire, Mr LECUYER Bernard, Mme LE MAY Annick, Mr MOISAN Gilles, Mr LE BRIS Gérard, Mme ROLLAND Jessica., Mr LEVEQUE Stéphane. Mme ROUILLARD Anne-Marie, Mme MOISAN Marie-Odile, Mme LEVEQUE Nadine.

**Excusé(s) ayant donné procuration :** Mr LE DOUARIN Yannick – Pouvoir à Mr LECUYER Bernard ; Mr LANTRAIN Albert – Pouvoir à Mr JÉGAT René.

**Excusé(s) :**

**Non excusé (s) :** Mme NICOLAZO Florence.

**Secrétaire de séance :** Mr LECUYER Bernard.

**Réf :** 2020-01b/01

### **Objet de la délibération :** COMMERCE VIVECO : CHOIX DU GÉRANT

Suite à la dernière séance du conseil municipal, en date du 23 janvier 2020, le Maire fait part aux élus qu'il a informé les deux candidats de la proposition de la commune de racheter une partie du matériel vendu par Mr GANDON, pour un montant de 5 040 € HT, à savoir :

- les vitrines de frais, la vitrine boucherie, les étagères pour les fruits et légumes, les congélateurs et bac surgelé, la table de préparation, l'évier ainsi que le rayonnage.

Il précise qu'aujourd'hui, seul l'un des candidats, a reçu un accord de financement pour le projet de reprise en location gérance du Fonds de commerce du VIVECO, pour une durée minimale de 3 ans.

Il donne lecture du courrier de l'agence bancaire confirmant cet engagement.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de majorer le loyer de 100 € en contrepartie de l'achat du matériel, soit un loyer total mensuel de 300 € HT pour la location gérance du commerce VIVECO.

Après délibération, considérant qu'il convient aujourd'hui, de faire le choix du repreneur, le Conseil Municipal, décide, à la majorité (9 Voix Pour- 3 abstentions) de retenir la candidature de Mme CADORET Fabienne de PONTIVY.

Tout pouvoir est donné au maire pour signer les documents relatifs à ce dossier.

-----  
**Conseil Municipal du 28 janvier 2020 comprenant les délibérations  
du numéro 2020-01b/01 au numéro 2020-01b/01**

**Présents :** Mr JEGAT René, Maire, Mr LECUYER Bernard, Mme LE MAY Annick, Mr MOISAN Gilles, Mr LE BRIS Gérard, Mme ROLLAND Jessica., Mr LEVEQUE Stéphane. Mme ROUILLARD Anne-Marie, Mme MOISAN Marie-Odile, Mme LEVEQUE Nadine.

**Excusé(s) ayant donné procuration :** Mr LE DOUARIN Yannick – Pouvoir à Mr LECUYER Bernard ; Mr LANTRAIN Albert – Pouvoir à Mr JÉGAT René.

**Excusé(s) :**

**Non excusé (s) :** Mme NICOLAZO Florence.

**Secrétaire de séance :** Mr LECUYER Bernard.